

Comment lire mon relevé des apprentissages...

Résultats au relevé des apprentissages (Second cycle)

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

CEN : Le rang centile est le pourcentage d'élèves de l'ensemble de la province ayant obtenu un résultat inférieur à votre résultat dans cette matière.

Conditions supplémentaires à remplir pour obtenir son diplôme

UN : Des unités sont cumulées en vue de l'obtention du diplôme. Elles correspondent au dernier chiffre du code-matière. Par exemple, 043402 permet l'obtention de 2 unités lorsque le résultat est en réussite. Il n'y a pas d'unités rattachées aux volets.

R/5 : Le rang cinquième indique dans quel groupe se trouve votre résultat lorsqu'on sépare la distribution en cinq groupes comportant 20% des données. Les notes les plus élevées se trouvent dans le rang 1.

Unités acquises à l'égard des conditions supplémentaires pour le diplôme secondaire J5 :
Langue d'ens. : 0/6
Langue seconde 0/4

UN de 4e ou de 5e sec (54 u) : 36/54
UN de 5e sec (20 u) : 10/20

Sommaire : Résultat global obtenu à une matière

Volets : composantes de la matière

ECH : mention indiquée en français, 5e sec si un des volets est inférieur à 50%

CODE	TITRE	UN	RÉSULTAT	ANNÉE	MOIS	R/5	CEN
043402	Éduc. physique et à la santé	2	69	2016	06	5	
043502	Éduc. physique et à la santé	2	68	2017		5	
055444	Science et technologie	4	70	2016	06		34
055410	Théorie		62	2016	06	1	22
055420	Pratique		81	2016	06	2	
063414	Mathématique : Culture, société et technique	4	70	2016	06		55
063410	Résoudre une situation-problème		73	2016	06	2	
063420	Utiliser un raisonnement mathématique		68	2016	06	3	49
063504	Mathématique : Culture, société et technique de la 5e secondaire	4	75	2017	06		78
069404	Éthique et culture religieuse	4	80	2016	06	2	
069502	Éthique et culture religieuse	2	82	2017	06	2	
087404	Histoire – éducation citoyenneté	4	61	2016	06		23
132406	Français, langue d'enseignement de la 4e secondaire	6	73	2016	06		
132410	Français lecture, langue d'enseignement de la 4e secondaire		70	2016	06	3	
132420	Français écriture, langue d'enseignement de la 4e secondaire		75	2016	06	4	
132430	Français communication orale, langue d'enseignement de la 4e secondaire		73	2016	06	2	
132506	Français, langue d'enseignement de la 5e secondaire		ECH	2017	06		
132510	Français lecture, langue d'enseignement de la 5e secondaire		61	2017	06	4	
132520	Français écriture, langue d'enseignement de la 5e secondaire		55	2017	06	5	09
132530	Français communication orale, langue d'enseignement de la 5e secondaire		48	2017	06	5	
134404	Anglais, langue seconde, programme de base de la 4e secondaire		49	2016	06		
134410	Anglais, langue seconde, interaction orale, programme de base de la 4e secondaire		53	2016	06	5	
134420	Anglais, langue seconde, compréhension orale et écrite, programme de base de la 4e secondaire		46	2016	06	5	
134430	Anglais, langue seconde, production écrite, programme de base de la 4e secondaire		47	2016	06	5	
134504	Anglais, langue seconde, programme de base de la 5e secondaire		32	2017	06		01
134510	Anglais, langue seconde, interaction orale, programme de base de la 5e secondaire		60	2017	06	5	03
134520	Anglais, langue seconde, compréhension orale et écrite, programme de base de la 5e secondaire		27	2017	06	5	
134530	Anglais, langue seconde, production écrite, programme de base de la 5e secondaire		ABS	2017	06	5	
168402	Arts plastiques	2	ACC	2017	06		
168502	Arts plastiques	2	82	2017	06	2	

Conditions à remplir pour obtenir son diplôme :

- 54 unités de 4e et de 5e secondaire dont 20 de 5e secondaire
- 6 unités de français de 5e secondaire
- 4 unités d'anglais de 5e secondaire
- 4 unités de mathématique de 4e secondaire
- 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de 4e secondaire
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de 4e secondaire
- 2 unités d'arts de 4e secondaire
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de 5e secondaire

Mentions pouvant apparaître au relevé des apprentissages :

- **ACC** : reconnaissance d'un cours de classe inférieure à la suite de la réussite d'un cours de classe supérieure (ex. : à la suite de la réussite du cours arts plastiques de 5e secondaire, les unités de 4e secondaire ont été accordées - équivalent à 60%)
- **EQU** : Équivalence pour absence motivée (prend la valeur de la note-école modérée dans le calcul de la note globale)
- **XMT** : Exemption (cas exceptionnel - prend la valeur de 60% dans le calcul de la note globale)
- **ANN** : Tricherie (prend la valeur 0% dans le calcul de la note globale)
- **ABS** : Absence non-motivée (prend la valeur de 0% dans le calcul de la note globale)